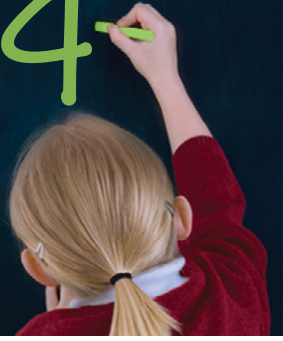


Info-rentree 2024

À conserver toute l'année

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS (CSSDS)



Changement d'adresse et nouvelles coordonnées

Si vous changez de numéro de téléphone, d'adresse courriel ou si vous déménagez, informez l'école sans tarder.

En tout temps, durant l'année scolaire, l'école doit pouvoir vous contacter s'il y a une urgence concernant votre enfant.

Vos coordonnées sont aussi utilisées par l'école et le centre de services scolaire pour vous transmettre les renseignements essentiels concernant l'inscription, la rentrée scolaire, etc.

Transport scolaire

Les informations relatives au transport scolaire des élèves qui y ont droit sont disponibles sur le [Portail parents](#) le 19 août 2024. Les parents recevront également l'information par courriel (numéro de parcours, heure et lieu d'embarquement).

Le CSSDS en bref

Notre territoire

- MRC de Memphrémagog
- MRC du Val-Saint-François
- MRC des Sources

Notre communauté éducative

- Un peu plus de 2 000 employés réguliers et occasionnels
- Près de 10 000 élèves

Nos établissements scolaires

- 28 écoles primaires
- Quatre écoles secondaires
- Un centre de formation professionnelle ayant cinq points de service
- Un centre d'éducation des adultes ayant trois points de service



Une aide accrue en classe

De nombreux ajouts de postes d'éducateur(trice)s en service de garde et soutien en classe sont faits dans nos écoles primaires afin de soutenir l'important travail du personnel enseignant et d'éducation spécialisée.

Leur rôle principal est de fournir une assistance aux élèves et donner un coup de main à l'enseignant(e) dans différentes tâches dans la classe. Le bien-être, le développement et la sécurité des élèves font aussi partie de leur mandat.

Ne soyez pas surpris de voir apparaître de nouveaux visages à la rentrée!

Mozaïk portail

Vous retrouverez sur le [Portail parents](#) plusieurs informations, notamment sur le transport scolaire, les états de comptes et les relevés fiscaux ainsi que les résultats et les bulletins.

Frais de surveillance du midi

Pour l'année scolaire 2024-2025, les tarifs du forfait annuel du CSSDS pour la surveillance du midi au primaire seront les suivants :

Frais de surveillance du midi 2024-2025	
1 ^{er} enfant de la famille	246,15 \$
2 ^e enfant de la famille	97,85 \$
3 ^e enfant de la famille	49,40 \$
Autres enfants de la famille	0 \$

Les fréquentations occasionnelles seront facturées à 3,10 \$/h.

Au secondaire, le tarif sera de 70 \$ par enfant.

En investissant des sommes pour la surveillance du midi dans son budget annuel, le CSSDS permet de limiter la hausse des frais à un maximum de 3 %.

Ensemble, débutons l'année du bon pied!

Cette nouvelle année scolaire est l'occasion de rappeler que le CSSDS est soucieux d'offrir un cadre de vie scolaire convivial et sécuritaire aux élèves ainsi qu'au personnel de ses établissements.

Une grande importance est donc accordée à la collaboration, autant avec les élèves, le personnel que les parents. Pour le bien-être de chacun, la patience, le respect et la courtoisie sont de mise en tout temps. Les propos violents ou discriminatoires n'ont pas leur place dans les milieux éducatifs et ne seront pas tolérés.

Que ce soit par courriel, par téléphone ou en personne, merci de contribuer à un environnement sain et bienveillant dans nos écoles et nos centres de formation.



Assemblée générale du comité consultatif des services aux élèves EHDAA

Est-ce que votre enfant est en situation de handicap ou a des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)?

Nous vous invitons à l'assemblée générale du comité consultatif des services aux élèves EHDAA qui se tiendra le 23 septembre 2024 à 19 h, à l'école secondaire du Tournesol à Windsor.

Les services et les encadrements offerts aux élèves EHDAA et le rôle du comité consultatif y seront présentés.

C'est également lors de l'assemblée générale annuelle que sont élus les parents qui participeront au comité pour la prochaine année.

Info-travaux

Le CSSDS investit dans le maintien de ses bâtiments et procède chaque année à plusieurs travaux d'entretien et correctifs. Pour consulter la liste des travaux qui ont été réalisés dans les écoles et les centres pendant la période estivale 2024, visitez la [section Info-travaux](#) de notre site Web.

Période d'inscription 2024-2025

À noter à l'agenda! La période d'inscription pour l'année 2024-2025 se tiendra du 3 au 14 février 2025. Tous les détails seront

disponibles sur notre site Web et seront aussi transmis aux parents par le biais de communications envoyées par les écoles.

Responsable des plaintes et protecteur régional de l'élève

Vous vivez une situation problématique à l'école ou dans un centre de formation?

Vous pouvez faire connaître votre désaccord et contribuer à trouver une solution.

Informez-vous sur les étapes à suivre dans la [section Plaintes et protecteur de l'élève](#) de notre site Web. Tous les détails sur la procédure d'examen des plaintes et sur le protecteur de l'élève y sont également indiqués.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Toute situation d'intimidation et de violence vécue dans nos établissements est prise au sérieux. Chaque établissement du Centre de services scolaire des Sommets possède et applique un plan de lutte pour agir contre l'intimidation et la violence.

Les parents dont l'enfant est impliqué dans une situation d'intimidation ou de violence sont invités à communiquer avec

la direction de l'école. Dans le cas où les démarches mises en place avec la direction ne permettent pas d'améliorer la situation, nous encourageons les parents à joindre la direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires au reduc@cssds.gouv.qc.ca.

Vérification des antécédents judiciaires

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie scolaire de votre enfant?

Que ce soit pour accompagner un groupe d'élèves lors d'une sortie, pour faire une démonstration à un groupe d'élèves en classe, pour aider à la bibliothèque scolaire ou pour toute autre activité en

présence d'élèves, vous aurez à remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires. Cette mesure a pour but de protéger l'intégrité et la sécurité des élèves.



Assurances

Le Centre de services scolaire des Sommets détient une police d'assurance responsabilité civile qui couvre seulement les accidents qui engagent sa responsabilité. Cette assurance ne s'applique pas aux commotions cérébrales découlant de tout sport dans lequel le contact physique entre les joueurs fait partie intégrante du jeu, y compris, mais sans s'y limiter, le football, le hockey, le rugby, les arts martiaux, la boxe et la lutte.

Dans tous les cas, notre assurance responsabilité ne couvrira pas les dommages corporels ou matériels subis par les élèves, à moins que le centre de services scolaire ou son personnel commettent une faute.

Nous suggérons aux parents de prendre une assurance accident personnelle pour les soins dentaires et médicaux (incluant le transport en ambulance), pour les bris de lunettes, etc.

Info tempête

au plus tard à 6 h 30 le matin



En cas de tempête de neige ou d'intempéries, si des établissements doivent fermer, l'information sera en ligne sur la page d'accueil et la [section Info-intempéries](#) de notre site Web, de même que sur notre page Facebook, au plus tard à 6 h 30 le matin.

Bien que l'annonce faite sur notre site Web soit le principal moyen d'obtenir une information juste sur la situation, nous avisons aussi les médias. Les établissements ayant une page Facebook publient également l'information tôt le matin.

Service de garde: *en cas de fermeture*

En début d'année scolaire, chaque école primaire informe les parents de la disponibilité ou non du service de garde en cas de fermeture d'école.

Sachez que vous devrez assurer vous-même le transport de votre enfant au service de garde ainsi que son retour à la maison.

Loi concernant la lutte contre le tabagisme et Loi encadrant le cannabis

Défense de fumer et de vapoter en tout temps

La Loi interdit de fumer ou de vapoter en tout temps sur les terrains des établissements d'un centre de services scolaire que ce soit une école primaire ou secondaire, un centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle ou encore le centre administratif. Cette interdiction est donc

applicable le jour, le soir et la fin de semaine, incluant dans un stationnement ou un parc-école et vise aussi le cannabis.



Programme passe-partout

Pour bien préparer son enfant à la maternelle

Passe-Partout est un programme d'animation offert gratuitement dans les écoles primaires. Il vise à accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant, tout en aidant ce dernier à s'adapter de manière harmonieuse au milieu scolaire. Il est composé de 16 rencontres, de 18 h à 19 h 45, où diverses activités sont organisées par une éducatrice spécialisée.

Pour toutes les informations, visitez la [section Préscolaire](#) de notre site Web.




Inscription jusqu'au
30 septembre 2024.
Les places sont limitées.


Calendrier scolaire primaire et secondaire 2024-2025

JUILLET 2024							AOÛT 2024							SEPTEMBRE 2024							OCTOBRE 2024									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5			
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12			
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19 ^v	20	21	13	14	15 ^L	16	17	18	19			
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26			
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31					
NOVEMBRE 2024							DÉCEMBRE 2024							JANVIER 2025							FÉVRIER 2025									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
					1	2	1	2	3 ^v	4	5	6	7					1	2	3	4							1		
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8			
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15			
17	18	19	20 ^v	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23 ^v	24	25	16	17	18	19 ^v	20	21	22			
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28					
MARS 2025							AVRIL 2025							MAI 2025							JUIN 2025									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
						1					1	2	3	4	5						1	2	3	1	2	3	4 ^v	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14			
9	10	11 ^L	12	13	14	15	13	14	15 ^v	16	17	18	19	11	12	13	14	15 ^v	16	17	15	16	17	18	19	20	21			
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28			
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30								
30	31																													

 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

**180 JOURS DE CLASSE ET
20 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

 CONGÉS POUR LES ÉLÈVES ET LE
PERSONNEL ENSEIGNANT

 Jours de reprise de classe à
la suite de suspension de cours
ou 3 journées pédagogiques

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE : Les lettres en exposant (L pour lundi et V pour vendredi) indiquent un changement au niveau de l'horaire afin d'obtenir un nombre équivalent de journées de classe. Ainsi, le jeudi 19 septembre (19^v) sera considéré selon l'horaire des cours du vendredi.

SECONDAIRE : Les chiffres en indice (1 à 9) indiquent le jour de la grille-horaire.

La vie qui s'élève

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec 